

Les 6 points clés de la rentrée 2020

1 Les collégiens et lycéens domiciliés et scolarisés dans le territoire de Grand Cognac sont invités à s'inscrire auprès de Grand Cognac. Pour tous les autres cas, l'inscription se fait auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr.

2 La tarification prend en compte la situation de chaque famille, elle est modulée selon le quotient familial. Elle est identique à la tarification régionale.

	Quotient familial	Tarif annuel	
		1/2 pension	Interne
Tranche 1	> 450 €	30 €	24 €
Tranche 2	451 > 650 €	51 €	39 €
Tranche 3	651 > 870 € ou famille d'accueil	81 €	63 €
Tranche 4	871 > 1 250 €	114 €	93 €
Tranche 5	> 1 251 €	150 €	120 €
Non ayant-droit	Pour tous	195 € (ou voyages à l'unité : 1 €)	
Inscription	Pour tous	Offerte jusqu'au 20 juillet 15 € à partir du 21 juillet	

Des réductions sont appliquées aux familles nombreuses : 30 % de réduction pour le 3^e enfant ayant-droit, 50 % de réduction pour le 4^e enfant ayant-droit et les suivants.

3 Aucun remboursement total ou partiel ne sera effectué, à l'exception des désinscriptions survenues avant le 30 septembre 2020, uniquement pour les élèves ayants-droit.

4 Un nouveau car scolaire effectue la liaison entre le secteur de Châteauneuf et les lycées de Cognac. Les élèves sont pris en charge sur ce service. Les élèves souhaitant utiliser le réseau TER sont invités à s'abonner auprès de la SNCF.

5 L'accès aux services de transport scolaire de Grand Cognac est ouvert aux usagers non-scolaires. L'inscription demeure obligatoire. L'achat des tickets se fait impérativement auprès de Grand Cognac, avant l'accès à bord. Aucune vente à bord ne sera effectuée, et la montée ne sera pas permise sans titre de transport valable.

6 Le règlement des services de transport scolaire de Grand Cognac s'applique. Il est à consulter en intégralité sur : [www.grand-cognac.fr/rubrique « Transports scolaires »](http://www.grand-cognac.fr/rubrique%20«%20Transports%20scolaires%20»).

Comment remplir votre dossier ?



INSCRIPTION EN LIGNE
[www.grand-cognac.fr/rubrique « Transports scolaires »](http://www.grand-cognac.fr/rubrique%20«%20Transports%20scolaires%20»)

À partir du 1^{er} juin.

simple ! Vous pouvez consulter et choisir les lignes et les arrêts de car scolaire à proximité de chez vous.

pratique ! Vous pouvez payer en ligne en 1 ou 3 fois, sans devoir vous déplacer, ou envoyer votre règlement par courrier.



SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS VOUS INSCRIRE EN LIGNE

À partir du 1^{er} juin, téléchargez une **fiche d'inscription**, ou demandez-en une auprès de l'établissement scolaire de votre enfant. À compléter puis à déposer à l'accueil de Grand Cognac (à Cognac ou Jarnac), ou à envoyer à l'adresse suivante :

Grand Cognac / Service transports
6 rue de Valdepeñas - CS 10216
16111 Cognac Cedex



Pour bénéficier de la tarification basée sur votre quotient familial, vous devrez obligatoirement vous munir de votre dernier avis d'imposition.
À défaut de ces renseignements, le montant de la tranche la plus élevée vous sera appliqué.